

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de la culture et de l'éducation**

### **Rapport**

Auditions publiques sur l'étude de pétitions concernant  
l'opposition à la pesée des élèves dans les cours d'éducation  
physique

Procès-verbal de la séance du 26 janvier 2017

et

Observations, conclusions et recommandations

**Dépôt à l'Assemblée nationale :**  
**n° 2995-20170222**

---

**QUÉBEC**

## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU JEUDI 26 JANVIER 2017 .....	1
AUDITIONS .....	2

### ANNEXES

- I. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus
- II. Procès-verbaux des séances de travail du 23 novembre 2016 et du 8 février 2017
- III. Observations, conclusions et recommandations

Séance du jeudi 26 janvier 2017

Mandat : Auditions publiques sur l'étude des pétitions concernant l'opposition à la pesée des élèves dans les cours d'éducation physique (Décision de la Commission le 23 novembre 2016)

Membres présents :

M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger), présidente

M. Auger (Champlain)

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)

M. Carrière (Chapleau)

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation, de recherche, de persévérance scolaire et d'alphabétisation

M. Habel (Sainte-Rose)

M. Iracà (Papineau)

M. Roberge (Chambly), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'éducation, d'enseignement supérieur, de recherche et de science

Témoins (par ordre d'intervention) :

Anorexie et boulimie Québec :

M<sup>me</sup> Josée Champagne, directrice générale

M<sup>me</sup> Mélanie Guénette-Robert, responsable du volet éducation et prévention

D<sup>r</sup> Pierre-Olivier Nadeau

Coalition québécoise sur la problématique du poids :

M<sup>me</sup> Corinne Voyer, directrice

M<sup>me</sup> Anne-Marie Morel, conseillère aux politiques publiques

Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec :

M. Jean-Claude Drapeau, président

M<sup>me</sup> Joanie Beaumont, vice-présidente à la pédagogie

M. Jérôme Leriche, coordonnateur provincial en éducation physique au collégial

Fédération des comités de parents du Québec :

M<sup>me</sup> Corinne Payne, présidente

M<sup>me</sup> Lyne Deschamps, conseillère-cadre

ÉquiLibre :

M<sup>me</sup> Roxanne Léonard, directrice générale

M<sup>me</sup> Anouck Sénécal, chef de projets

M<sup>me</sup> Andrée-Ann Dufour-Bouchard, chef de projets

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 14 h 05, M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la présidente rappelle l'objet de la séance.

M. le secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

### **AUDITIONS**

La Commission entend Anorexie et boulimie Québec.

À 14 h 51, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Coalition québécoise sur la problématique du poids.

À 15 h 29, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec.

À 16 h 14, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération des comités de parents du Québec.

À 16 h 52, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend ÉquiLibre.

À 17 h 31, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Pierre-Luc Turgeon

\_\_\_\_\_  
Filomena Rotiroti

PLT/ag

Québec, le 26 janvier 2017

## **ANNEXE I**

### **Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus**

## Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Anorexie et boulimie Québec

Coalition québécoise sur la problématique du poids

002M

ÉquiLibre

003M

Fédération des comités de parents du Québec

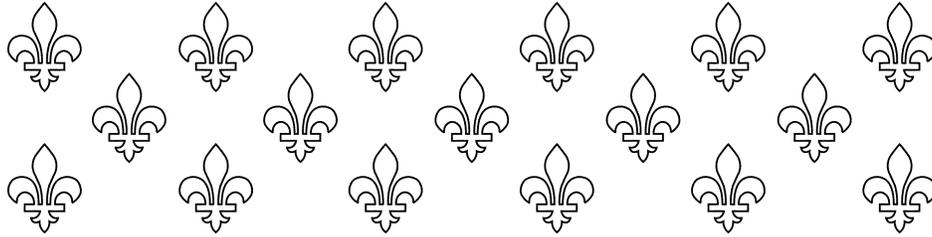
001M

Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec

004M

## **ANNEXE II**

**Procès-verbaux des séances de travail  
du 23 novembre 2016 et du 8 février 2017**



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de la culture et de l'éducation**

### **Procès-verbal**

**de la séance de travail du 23 novembre 2016**

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n<sup>os</sup> 2753-20161115, 2754-20161115 et 2755-20161115 concernant l'opposition de la pesée des élèves dans les cours d'éducation physique

Séance de travail du mercredi 23 novembre 2016

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n<sup>os</sup> 2753-20161115, 2754-20161115 et 2755-20161115 concernant l'opposition de la pesée des élèves dans les cours d'éducation physique

Membres présents :

M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger), présidente

M. Auger (Champlain)

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)

M. Carrière (Chapleau)

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)

M. Fortin (Pontiac)

M. Iracà (Papineau)

M. Roberge (Chambly)

M<sup>me</sup> Samson (Iberville)

Autres personnes présentes :

M<sup>me</sup> Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader de l'opposition officielle

M<sup>me</sup> Émilie Foster, chercheuse, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M<sup>me</sup> Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader du gouvernement

M. Alex Perreault, chercheuse, Service de recherche, Parti québécois

M. Pierre Skilling, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M<sup>me</sup> Émilie Tremblay-Potvin, chercheuse, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

---

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 04, M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la présidente rappelle l'objet de la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M<sup>mes</sup> Comtois, Foster, Huot-Gallien et Tremblay-Potvin ainsi qu'à M. Perreault d'assister à la séance de travail.

M. Carrière (Chapleau) présente les pétitions n<sup>os</sup> 2753-20161115, 2754-20161115 et 2755-20161115 qui ont été déposées à l'Assemblée nationale.

Il est convenu de regrouper ces pétitions puisqu'elles portent sur le même sujet.

Une discussion s'engage.

M. Carrière (Chapleau) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la culture et de l'éducation, en vertu de l'article 64.4 du Règlement, se saisisse des pétitions concernant l'opposition de la pesée des élèves dans les cours d'éducation physique (n<sup>os</sup> 2753-20161115, 2754-20161115 et 2755-20161115).

La motion est adoptée à la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

Il est convenu de tenir des auditions publiques avec un maximum de cinq groupes.

Après discussion, il est convenu d'entendre les intervenants suivants :

- Anorexie et boulimie Québec (ANEB);
- Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids);
- Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec;
- Fédération des comités de parents du Québec;
- Un représentant des réseaux des commissions scolaires du Québec.

Il est convenu de tenir des auditions d'une durée de 45 minutes, incluant une présentation de 10 minutes de la part de l'organisme entendu.

À 8 h 28, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

**Original signé par**

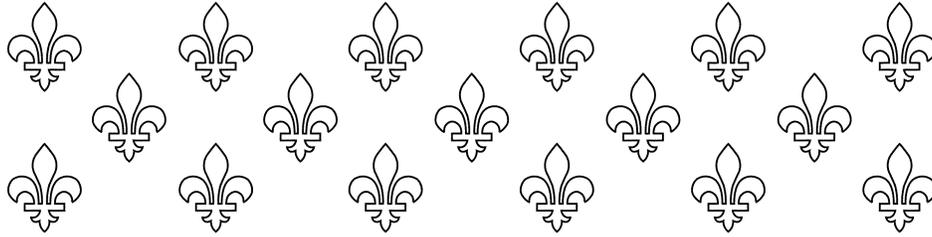
**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Pierre-Luc Turgeon

\_\_\_\_\_  
Filomena Rotiroti

PLT/ag

Québec, le 23 novembre 2016



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de la culture et de l'éducation**

### **Procès-verbal**

**de la séance de travail du 8 février 2017**

Déterminer les suites à donner à l'étude des pétitions concernant l'opposition à la pesée des élèves dans les cours d'éducation physique

Séance de travail du mercredi 8 février 2017

Objet : Déterminer les suites à donner à l'étude des pétitions concernant l'opposition à la pesée des élèves dans les cours d'éducation physique

Membres présents :

M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), présidente

M. Auger (Champlain)

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)

M. Carrière (Chapleau)

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation, de recherche, de persévérance scolaire et d'alphabétisation

M. Habel (Sainte-Rose)

M. Iracà (Papineau)

M. Roberge (Chambly), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'éducation, d'enseignement supérieur, de recherche et de science

Autres personnes présentes :

M. Jean-François Cadieux, chercheur, Service de recherche, Parti québécois

M. Étienne Pomerleau-Landry, chercheur, Service de recherche, Parti québécois

M. Jean-Benoît Ratté, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M. Pierre Skilling, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M<sup>me</sup> Émilie Tremblay-Potvin, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

---

La Commission se réunit à la salle 3.31 de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 05, M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

M<sup>me</sup> la présidente rappelle l'objet de la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M<sup>me</sup> Tremblay-Potvin ainsi qu'à MM. Cadieux, Pomerleau et Ratté d'assister à la séance de travail.

Une discussion s'engage.

M. Carrière (Chapleau) propose la recommandation suivante :

QUE le ministère de l'Éducation, du Loisir et des Sports émette une directive aux différents réseaux de l'éducation précisant que la pesée n'est pas une option à retenir dans le cadre des cours d'éducation physique ou de tout autre cours, rappelant qu'elle ne fait l'objet d'aucune mention dans le programme pédagogique.

Après débat, la recommandation est adoptée.

M. Auger (Champlain) propose la recommandation suivante :

QUE le ministère de l'Enseignement supérieur émette une directive afin que la pesée ne soit pratiquée qu'à l'initiative de l'étudiant, en privé, sans contrainte et de manière confidentielle.

Après débat, la recommandation est adoptée.

Après discussion, il est convenu d'inclure, dans le rapport, une observation à l'effet que les membres de la Commission ont constaté un fort intérêt, de la part des organismes entendus, à l'égard des saines habitudes de vie à l'école, un sujet plus vaste que l'objet du présent mandat.

Il est convenu que M. Skilling rédigera un projet de rapport qui sera transmis pour approbation aux membres de la Commission par courriel. Une autre séance de travail pourra être tenue advenant la réception de demandes de modifications au projet de rapport.

À 15 h 55, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

La présidente de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Anik Laplante

\_\_\_\_\_  
Filomena Rotiroti

AL/ag

Québec, le 8 février 2017

## **ANNEXE III**

### **Observations, conclusions et recommandations**

# Étude des pétitions n<sup>os</sup> 2753-20161115, 2754-20161115 et 2755-20161115 concernant l'opposition à la pesée des élèves dans les cours d'éducation physique

OBSERVATIONS, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

FÉVRIER 2017

COMMISSION DE LA CULTURE  
ET DE L'ÉDUCATION





ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

*Place aux citoyens*

Étude des pétitions n<sup>os</sup>  
2753-20161115, 2754-20161115  
et 2755-20161115 concernant  
l'opposition à la pesée des élèves  
dans les cours d'éducation physique

OBSERVATIONS, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

FÉVRIER 2017



COMMISSION DE LA CULTURE  
ET DE L'ÉDUCATION



Pour tout renseignement complémentaire sur les travaux de la Commission de la culture et de l'éducation, veuillez vous adresser au secrétaire de la Commission, M. Pierre-Luc Turgeon.

Assemblée nationale du Québec  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-2722  
Télécopie : 418 643-0248

Courrier électronique : [cce@assnat.qc.ca](mailto:cce@assnat.qc.ca)

Vous trouverez ce document dans la section « Travaux parlementaires » du site Internet de l'Assemblée nationale : [www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca).

*ISBN: 978-2-550-77769-4 (Imprimé)*

*ISBN: 978-2-550-77768-7 (PDF)*

*DÉPÔT LÉGAL - BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, FÉVRIER 2017*

## LES MEMBRES ET COLLABORATEURS DE LA COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

---

### **La présidente**

M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger)

### **La vice-présidente**

M<sup>me</sup> Maltais (Taschereau)

### **Les membres**

M. Auger (Champlain)  
M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)  
M. Carrière (Chapleau)  
M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)  
M. Fortin (Pontiac)  
M. Habel (Sainte-Rose)  
M. Iracà (Papineau)  
M. Kotto (Bourget)  
M. Roberge (Chambly)  
M<sup>me</sup> Samson (Iberville)

### **Secrétaire de la Commission**

M. Pierre-Luc Turgeon

### **Secrétaire suppléante de la Commission**

M<sup>me</sup> Anik Laplante

### **Agent de recherche**

M. Pierre Skilling

### **Révision linguistique**

M<sup>me</sup> Danielle Simard

### **Agente de secrétariat**

M<sup>me</sup> Afiwa Gbonkou

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	1
Mise en contexte .....	1
Commentaires des participants .....	1
Observations .....	3
Recommandations.....	3

## ANNEXES

- I. Extrait des pétitions
- II. Liste des organismes entendus

## **Introduction**

Le 15 novembre 2016, conformément à l'article 64 du Règlement, les pétitions n° 2753-20161115, 2754-20161115 et 2755-20161115 ont été déposées à l'Assemblée nationale (Annexe I). Les 4 357 pétitionnaires s'opposent à la pesée des élèves au cours d'éducation physique et demandent au gouvernement du Québec de faire cesser cette pratique dans les écoles.

En séance de travail le 23 novembre 2016, les membres de la Commission de la culture et de l'éducation ont décidé d'étudier ces pétitions. Le 26 janvier 2017, la Commission a entendu cinq intervenants dans le cadre d'auditions publiques (Annexe II).

## **Mise en contexte**

Le Programme de formation de l'école québécoise définit le contenu pédagogique de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire. À l'intérieur de ce programme, la discipline « éducation physique et à la santé », qui entre dans le domaine du « développement personnel » de la mission de l'école, vise entre autres l'acquisition de la compétence libellée ainsi : « adopter un mode de vie sain et actif ».

À l'enseignement collégial, l'éducation physique fait partie de la formation générale commune à tous les programmes d'études. Le développement d'un mode de vie sain et actif s'insère dans une série d'habiletés que doit démontrer l'étudiant au terme de sa formation.

La pesée des élèves et le calcul de l'indice de masse corporelle (IMC) ne font l'objet de mentions ni dans le Programme de formation de l'école québécoise ni dans le devis ministériel des cours d'éducation physique au collégial. Néanmoins, dans les faits invoqués, les auteurs de la pétition allèguent que la pratique de la pesée existe dans les cours d'éducation physique des cégeps et de certaines écoles primaires et secondaires et que des enseignants mesurent le taux de graisse et l'IMC des élèves. Ils affirment que cette pratique est nocive et humiliante pour certaines personnes.

## **Commentaires des participants**

Les représentants des cinq groupes entendus à la Commission de la culture et de l'éducation s'opposent à la pesée au primaire et au secondaire. Ils recommandent que cette pratique soit proscrite ou, du moins, qu'elle ne soit pas encouragée. Des groupes opposés à la pesée et à la mesure de l'IMC, tels que Anorexie et boulimie Québec, la Coalition québécoise sur la problématique du poids et l'organisme ÉquiLibre, sont

d'avis que l'IMC est un indicateur limité et inadéquat de l'état de santé des jeunes. Ils jugent que ces interventions ne sont pas de bons signes des habitudes de vie des élèves (alimentation, activité physique) au-delà de leur poids individuel. De plus, elles comportent des risques pour leur santé et leur bien-être, car, par exemple, elles peuvent engendrer des comportements alimentaires malsains. En outre, la Fédération des comités de parents du Québec a procédé à une consultation auprès des parents délégués de chacune des commissions scolaires membres. La très grande majorité des répondants s'oppose à la pesée des élèves au cours d'éducation physique.

La plupart des intervenants entendus par les parlementaires remettent en question la pratique de la pesée à l'enseignement collégial, sauf dans un cadre confidentiel et sur une base volontaire. En revanche, la Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec estime que l'IMC est une mesure pertinente au regard du devis ministériel en éducation physique au collégial. La Fédération propose ainsi de maintenir la prise de mesures anthropométriques au cégep. Cependant, la pratique s'appliquerait sur une base volontaire et confidentielle comme moyen d'éducation et de sensibilisation des étudiants à l'image corporelle positive. Toutefois, comme les autres intervenants, la Fédération considère que la pesée et la prise de mesures anthropométriques telles que l'IMC ne sont pas nécessaires au primaire et au secondaire. Ainsi, elle ne l'encourage pas pour ces ordres d'enseignement.

Par ailleurs, la Coalition québécoise sur la problématique du poids a rappelé l'adoption, en 2007, de la politique-cadre *Pour un virage santé à l'école* et ses retombées sur la qualité de l'offre alimentaire et la place de l'activité physique dans les écoles. L'organisme note cependant que les évaluations de ladite politique « ont fait ressortir certains éléments qui nuisent à la promotion des saines habitudes de vie et d'une relation positive avec l'alimentation<sup>1</sup> ». La Coalition estime qu'il faut poursuivre les efforts en ce sens. Ainsi, selon elle, il serait pertinent d'en corriger les lacunes observées et d'en faire une mise à jour.

---

<sup>1</sup> Coalition québécoise sur la problématique du poids, *La prévention de l'obésité en milieu scolaire*, Mémoire présenté dans le cadre de l'étude de pétitions concernant l'opposition à la pesée des élèves dans les cours d'éducation physique – Commission de la culture et de l'éducation, Montréal, 2017, p. 8.

## **Observations**

Les parlementaires partagent les préoccupations de l'ensemble des intervenants entendus quant à la sensibilisation à un mode de vie sain et actif et à une image corporelle positive chez les jeunes. Au-delà de la pesée, les membres de la Commission constatent plus largement un vif intérêt de la part des groupes entendus sur la promotion, l'enseignement et la pratique de saines habitudes de vie en milieu scolaire. Ils reconnaissent l'importance pour tous les intervenants concernés de poursuivre les réflexions visant à explorer les outils propices à un environnement scolaire et des infrastructures qui favorisent un mode de vie physiquement actif, une saine alimentation et une image corporelle saine et diversifiée.

## **Recommandations**

Les membres de la Commission prennent note des inquiétudes des opposants à la pesée des élèves dans le cadre des cours d'éducation physique et à la santé.

En conséquence, la Commission de la culture et de l'éducation recommande :

**QUE** le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur édicte une directive relative à la pesée dans le cadre des cours d'éducation physique et à la santé de l'enseignement primaire et secondaire. Que la directive précise que la pesée ne fait l'objet d'aucune mention dans le Programme de formation de l'école québécoise et qu'elle ne doit donc pas être retenue.

**QUE** le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur édicte une directive relative à la pesée dans le cadre des cours d'éducation physique de l'enseignement collégial. Que la directive précise que la pesée ne soit pratiquée qu'à l'initiative de l'étudiant, sans contraintes et de manière confidentielle.

**ANNEXE I**

**Extrait des pétitions**



**EXTRAIT DE PÉTITION**  
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 4 336 pétitionnaires.

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** dans les cégeps, mais aussi dans certaines écoles primaires et secondaires, il existe une pratique dans les cours d'éducation physique qui consiste à peser les élèves et ce, parfois, devant tout le groupe;

**CONSIDÉRANT QUE** certains enseignants mesurent aussi le taux de graisse et calculent l'indice de masse corporelle (IMC);

**CONSIDÉRANT QUE** cette pratique est très nocive pour les jeunes souffrant d'un trouble alimentaire et peut même en être le déclencheur chez certaines personnes;

**CONSIDÉRANT QUE** cette pratique est aussi très humiliante pour ceux et celles présentant un problème de surplus de poids et que c'est aussi une forme d'intimidation;

**CONSIDÉRANT QU'**en 2016, les jeunes ayant un surplus de poids n'ont pas besoin de se le faire dire dans leur cours d'éducation physique, ils le savent;

**CONSIDÉRANT QUE** la Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée devrait plutôt être mise en valeur;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de cesser immédiatement cette pratique dans les écoles du Québec et demandons l'aide du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur afin qu'un règlement interdisant ces actes soit créé et que les sections en lien avec le poids soient retirées des manuels scolaires.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

  
Richard Merlini, député de La Prairie

  
Date de signature de l'extrait



**EXTRAIT DE PÉTITION**  
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 14 pétitionnaires.

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** dans les cégeps, mais aussi dans certaines écoles primaires et secondaires, il existe une pratique dans les cours d'éducation physique qui consiste à peser les élèves et ce, parfois, devant tout le groupe;

**CONSIDÉRANT QUE** certains enseignants mesurent aussi le taux de graisse et calculent l'indice de masse corporelle (IMC);

**CONSIDÉRANT QUE** cette pratique est très nocive pour les jeunes souffrant d'un trouble alimentaire et peut même en être le déclencheur chez certaines personnes;

**CONSIDÉRANT QUE** cette pratique est aussi très humiliante pour ceux et celles présentant un problème de surplus de poids et que c'est aussi une forme d'intimidation;

**CONSIDÉRANT QU'**en 2016, les jeunes ayant un surplus de poids n'ont pas besoin de se le faire dire dans leur cours d'éducation physique, ils le savent;

**CONSIDÉRANT QUE** la Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée devrait plutôt être mise en valeur;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de cesser immédiatement cette pratique dans les écoles du Québec et demandons l'aide du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur afin qu'un règlement interdisant ces actes soit créé et que les sections en lien avec le poids soient retirées des manuels scolaires.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

  
Richard Merlini, député de La Prairie

  
Date de signature de l'extrait



## EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 7 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Il n'y a pas de faits invoqués.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, nous opposons à la pesée des élèves dans les cours d'éducation physique.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

  
Richard Mérlini, député de La Prairie

  
Date de signature de l'extrait

## **ANNEXE II**

### **Liste des organismes entendus**

### **Anorexie et boulimie Québec**

Représentée par : M<sup>me</sup> Josée Champagne, directrice générale  
M<sup>me</sup> Mélanie Guénette-Robert, responsable du volet éducation et  
prévention  
D<sup>r</sup> Pierre-Olivier Nadeau

### **Coalition québécoise sur la problématique du poids**

Représentée par : M<sup>me</sup> Corinne Voyer, directrice  
M<sup>me</sup> Anne-Marie Morel, conseillère aux politiques publiques

### **ÉquiLibre**

Représentée par : M<sup>me</sup> Roxanne Léonard, directrice générale  
M<sup>me</sup> Anouck Senécal, chef de projets  
M<sup>me</sup> Andrée-Ann Dufour-Bouchard, chef de projets

### **Fédération des comités de parents du Québec**

Représentée par : M<sup>me</sup> Corinne Payne, présidente  
M<sup>me</sup> Lyne Deschamps, conseillère-cadre

### **Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec**

Représentée par : M. Jean-Claude Drapeau, président  
M<sup>me</sup> Joanie Beaumont, vice-présidente à la pédagogie  
M. Jérôme Leriche, coordonnateur provincial en éducation physique au  
collégial

## **DIRECTION DES TRAVAUX PARLEMENTAIRES**

Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
3<sup>e</sup> étage, Bureau 3.15  
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-2722  
Télécopieur : 418 643-0248  
[commissions@assnat.qc.ca](mailto:commissions@assnat.qc.ca)

